



RÉGION ACADÉMIQUE
ÎLE-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Rectorat

**Inspection Pédagogique
Régionale**

Affaire suivie par
IA-IPR arts plastiques

Mél : ce.ipr3@ac-creteil.fr

4 rue Georges Enesco
94010 Créteil cedex
www.ac-creteil.fr

Créteil, le 6 Octobre 2017

Jean-Luc BELTRAN et Brice SICART
Inspecteurs d'académie
Inspecteurs pédagogiques régionaux

à

Mesdames et Messieurs
les professeur.e.s d'Arts plastiques
S/c de Mesdames et Messieurs
les Chef.fe.s d'établissement

Objet : Lettre à l'attention des professeur.e.s d'Arts plastiques

Mesdames et Messieurs les professeur.e.s d'Arts plastiques
de l'Académie de Créteil,

En cette rentrée 2017, votre binôme d'Inspecteurs d'académie, Inspecteurs
pédagogiques régionaux est dorénavant composé de

M. Jean Luc BELTRAN
(Secteur d'accompagnement : 93 [Districts : D9301, D9302, D9303, D9304,
D9305, D9306, D9307, D9308] et 77 Nord [D7701, D7702, D7703, D7705, D7706,
D7707])

et M. Brice SICART
(94 [D9401, D9402, D9403, D9404, D9405, D9406, D9407, D9408, D9409, D9410]
et 77 Sud [D7704, D7708, D7709, D7710, D7711, D7712]).

Nous vous présentons conjointement nos meilleurs vœux de réussite dans la
conduite de vos projets pédagogiques et de vos parcours professionnels.

Cette lettre est pour nous l'occasion de vous remercier vivement pour votre
implication dans l'ensemble du travail mené ainsi que dans la mise en œuvre
exigeante de ses évolutions.

Pour vous accompagner au mieux dans l'exercice de votre métier, nous vous
communiquerons tout au long de l'année, via votre messagerie académique, des
informations essentielles. En ce qui concerne votre Parcours Professionnel de
Carrière et Rémunération, et les Rendez-vous de carrière qui le rythment, nous
vous invitons à consulter ce guide : http://cache.media.education.gouv.fr/file/09_-septembre/55/2/2017_guide_RV_carriere_enseignants_education_psyEN_V3_804552.pdf

Afin de valoriser vos actions et de mutualiser vos pratiques pour construire
une culture pédagogique et professionnelle commune, n'hésitez pas à nous
proposer des documents qui enrichiront notre site académique <http://arp.ac-creteil.fr> . Rendre-compte est une tâche nécessaire pour montrer la plus-value du
travail mené pour l'accompagnement et la réussite de tous nos élèves.
<http://eduscol.education.fr/arts-plastiques/actualites/actualites/article/enjeux-et-positionnement-des-arts-plastiques-dans-la-scolarité-obligatoire.html>



2

S'informer et se former sont des compétences essentielles de nos métiers. Elles permettent de faire évoluer nos gestes professionnels. Toutes les occasions sont bonnes, depuis la fréquentation assidue d'expositions <http://daac.ac-creteil.fr>, la consultation du Portail national <http://eduscol.education.fr/arts-plastiques/>, jusqu'au suivi attentif du Plan Académique de Formation et la préparation aux concours. <http://www.devenirenseignant.gouv.fr/> Ceux-ci permettent d'ouvrir des perspectives de carrière et contribuent à l'épanouissement de chacun.

Cette année, notre travail en commun portera plus particulièrement sur l'évaluation des compétences, les usages pédagogiques du numérique ainsi que la liaison école-collège durant le cycle 3.

Nous mènerons progressivement une réflexion quant aux espaces scolaires, en incluant les galeries d'établissements. Plus spécifiquement, nous interrogerons la salle de classe comme premier dispositif pédagogique (aménagement, mobilier, équipement, etc.), et analyserons son influence sur le climat scolaire.

Notre Académie ayant été retenue pour participer au TRAAM https://cache.media.eduscol.education.fr/file/TRAAM/90/7/Themes17-18_759907.pdf, cela nous permettra d'apporter notre contribution à ces travaux. Toutes les bonnes volontés sont bonnes à prendre, surtout ne vous censurez pas.

Enfin, que vous soyez en collège ou en lycée, il est nécessaire de se tenir au courant des nouvelles questions limitatives au Baccalauréat. <http://eduscol.education.fr/arts-plastiques/sinformer/textes-officiels/programmes/lycee.html>

Cela contribue en effet à améliorer la liaison collège-lycée et favoriser l'accompagnement de nos élèves tout au long de leurs parcours. <http://eduscol.education.fr/pid33046/parcours-educatifs.html>

Nous vous souhaitons une excellente année scolaire et vous assurons de notre soutien dans vos projets innovants.

Jean-Luc BELTRAN et Brice SICART
Inspecteurs d'académie
Inspecteurs pédagogiques régionaux